



RCS : TOULON

Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00912

Numéro SIREN : 802 647 529

Nom ou dénomination : RVP LA GARDE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2017 sous le numéro de dépôt 5001

5001

RVP LA GARDE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : 12, Allée des 4 chemins
83130 LA GARDE
RCS TOULON 802 647 529

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1^{er} décembre 2015

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2015

Monsieur RUBERT clément, Président de la société RVP LA GARDE, a conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2015 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Situation et activité au cours de l'exercice

L'exercice 2015 est le premier exercice comptable de l'activité de la société.
Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 197 343 Euros.

Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Tous les efforts sont réalisés pour accroître notre chiffre d'affaires et améliorer notre rentabilité.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

Activité en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de Commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Résultats économiques et financiers

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015, le chiffre d'affaires s'est élevé à 197 343 Euros.
Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 143 952 Euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 8 619 Euros.
Le montant des charges sociales s'élève à 271 Euros.
La société compte 1 salarié en moyenne dans ses effectifs au cours de l'exercice clos.

Le total du bilan pour l'exercice clos le 30 juin 2015 s'élève à 195 979 Euros.

CR

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 56 470 Euros.

Compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 10 519 Euro, l'exercice clos le 30 juin 2015 se traduit par bénéfice de 45 967 Euros.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 45 967 Euros.

Il est proposé d'affecter cette somme de la manière suivante:

Origine :

Résultat de l'exercice :	<u>45 967 Euros</u>
Total :	45 967 Euros

Affectation :

Réserve légale	150 Euros
Autre Réserve	<u>45 817 Euros</u>
Total :	45 967 Euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense et charge non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

Filiales et Participation

La Société ne détient aucune participation.

Conventions réglementées

En application des dispositions des articles L 223-19 du Code de Commerce et 42-2 du décret du 23 mars 1967, les conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé sont reportées sur le registre des décisions des actionnaires.

Rémunération de la Présidence

Il y aura lieu de ratifier la rémunération de la Présidence pour l'exercice écoulé et d'en fixer le montant pour l'année 2016.

Monsieur Clément RUBERT
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rubert', with a stylized flourish extending to the right.

RVP LA GARDE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : 12, Allée des 4 chemins
83130 LA GARDE
RCS TOULON 802 647 529

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1^{er} décembre 2015

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mil quinze,

Le premier décembre,

A neuf heures,

Les actionnaires de la SAS RVP LA GARDE, société par actions simplifiée au capital de 1 500 Euros, divisé en 150 actions de 10 Euros, entièrement libéré, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, à LA GARDE (83130), 12, allée des 4 chemins.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

La SARL RCS INVEST possédant 50 actions

Monsieur Romain PEZZONI 50 actions

Monsieur Mathieu VINCENT 50 actions

TOTAL : 150 actions

Seuls actionnaires de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Clément RUBERT, président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

CR MV RP

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation de la rémunération de la présidence,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2015,
- le rapport de gestion établi par la présidence,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2015,

CR MW RP

tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2015 de 45 967 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :

Origine :

Résultat de l'exercice :	<u>45 967 Euros</u>
Total :	45 967 Euros

Affectation :

Réserves légale	150 Euros
Autre Réserve	<u>45 817 Euros</u>
Total :	45 967 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Distribution antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CR MV AP

TROISIEME RESOLUTION

Les actionnaires constatent que le Président n'a perçu aucune rémunération pour l'exercice clos au 30 juin 2015.

Le Président continuera à prétendre sur présentation des justificatifs au remboursement des frais exposés dans le cadre de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou de copies des présentes afin d'effectuer toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

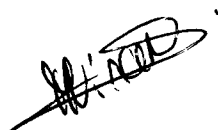
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les actionnaires présents ou représentés.

SARL RCS INVEST
Actionnaire



Monsieur Mathieu VINCENT
Directeur Général
Actionnaire



Monsieur Romain PEZZONI
Directeur Général
Actionnaire



Monsieur Clément RUBERT
Président



CR MW RP

RVP LA GARDE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : 12, Allée des 4 chemins
83130 LA GARDE
RCS TOULON 802 647 529

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1^{er} décembre 2015

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 juin 2015
DEUXIEME DECISION

Ainsi que vous pouvez le constater, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 45 967 Euros.

Les actionnaires décident d'affecter cette somme de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice :	<u>45 967 Euros</u>
Total :	45 967 Euros

Affectation :

Réserves légale	150 Euros
Autre Réserve	<u>45 817 Euros</u>
Total :	45 967 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Distribution antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

Certifiée conforme au procès-verbal

La Présidence



RVP LA GARDE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : 12, Allée des 4 chemins
83130 LA GARDE
RCS TOULON 802 647 529

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1^{ER} décembre 2015

RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENCE

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code de Commerce, nous vous informons des opérations ou conventions intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes ci-après dénommées :

Conventions nouvelles :

Compte n°45101000

Personne intéressée:

SARL RCS INVEST

Objet :

Compte courant d'actionnaire non rémunéré

Modalité essentielle :

- 3 505 Euros

Compte n°45501000

Personne intéressée:

Monsieur Clément RUBERT

Objet :

Compte courant d'actionnaire non rémunéré

Modalité essentielle :

24 252 Euros

Compte n°45502000

Personne intéressée:

Monsieur Romain PEZZONI

Objet :

Compte courant d'actionnaire non rémunéré

Modalité essentielle :

9 953 Euros

Compte n°45503000

Personne intéressée:

Monsieur Mathieu VINCENT

Objet :

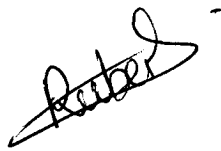
Compte courant d'actionnaire non rémunéré

Modalité essentielle :

11 512 Euros

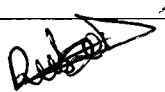
Nous souhaitons que cette convention emporte votre approbation.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ruber', written over a horizontal line.

RVP LA GARDE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : 12, Allée des 4 chemins
83130 LA GARDE
RCS TOULON 802 647 529

FEUILLE DE PRESENCE POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2015

ASSOCIES	ACTIONS	EMARGEMENT
SRC INVEST	50	
Monsieur PEZZONI Romain	50	
Monsieur VINCENT Mathieu	50	
TOTAL : 3 ACTIONNAIRES	150	

La Présidence certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que 3 actionnaires sont présents ou représentés, totalisant la totalité des actions ayant droit de vote auxquelles sont attachées la totalité des voix.

La Présidence



RVP LA GARDE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500 Euros
Siège social : 12, Allée des 4 chemins
83130 LA GARDE
RCS TOULON 802 647 529

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1^{er} décembre 2015

EXERCICE CLOS LE 30 juin 2015

COMPTES ANNUELS

CERTIFIES CONFORMES
LA Présidence

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. B...', is written over a horizontal line.

SAS RVP LA GARDE
12 ALLEE DES QUATRE CHEMINS
83130 LA GARDE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 03/06/2014 au 30/06/2015

Activité principale de l'entreprise : GESTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à BANDOL
Le 30/10/2015

Jean François MATHIEU
Expert-Comptable

ALTER EGO ENTREPRISES
276 Chemin de Roumpinas
IMMEUBLE HORUS
83150 BANDOL
0494626794

SAS RVP LA GARDE

12 ALLEE DES QUATRE CHEMINS

83130 LA GARDE

COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2015

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 10

ALTER EGO ENTREPRISES

276 Chemin de Roumpinas
IMMEUBLE HORUS
83150 BANDOL
0494626794

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS RVP LA GARDE
12 ALLEE DES QUATRE CHEMINS
83130 LA GARDE

pour l'exercice du 03/06/2014 au 30/06/2015,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	195 979 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	197 343 Euros
- Résultat net comptable,	45 967 Euros

Fait à BANDOL
Le 30/10/2015

Jean François MATHIEU
Expert-Comptable

SAS RVP LA GARDE

12 ALLEE DES QUATRE CHEMINS

83130 LA GARDE

COMPTES ANNUELS

ALTER EGO ENTREPRISES

276 Chemin de Roumpinas

IMMEUBLE HORUS

83150 BANDOL

0494626794

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2015 13			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 625		7 625		7 625	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	56 799	7 438	49 361		49 361	
	Autres immobilisations corporelles	64 522	6 879	57 643		57 643	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	10 609		10 609		10 609	
	Total II	139 555	14 317	125 238		125 238	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	15 592		15 592		15 592	
	Autres créances	48 423		48 423		48 423	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	6 726		6 726		6 726	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	70 741		70 741		70 741	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	210 296	14 317	195 979		195 979	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2015 13	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 500		1 500	
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	45 967		45 967	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	47 467		47 467	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	75 677		75 677	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	45 718		45 718	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 420		10 420	
	Dettes fiscales et sociales	16 697		16 697	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	148 512		148 512	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	195 979		195 979	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

148 512

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2015 13			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation(1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	197 343		197 343		197 343	
Chiffre d'affaires NET	197 343		197 343		197 343	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 078		3 078	
Autres produits			1		1	
Total des Produits d'exploitation (I)			200 422		200 422	
Charges d'exploitation(2)						
Achats de marchandises			752		752	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			113 915		113 915	
Impôts, taxes et versements assimilés			272		272	
Salaires et traitements			8 619		8 619	
Charges sociales			271		271	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 317		14 317	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			5 806		5 806	
Total des Charges d'exploitation (II)			143 952		143 952	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			56 470		56 470	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2015 13	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16		16	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	16		16	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	16		16	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	56 486		56 486	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10 519		10 519	
Total des produits (I+III+V+VII)	200 438		200 438	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	154 471		154 471	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	45 967		45 967	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 03/06/2014 au 30/06/2015

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 195 979.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 197 342.77 Euros et dégageant un bénéfice de 45 967.26 Euros .

L'exercice a une durée de 13 mois, couvrant la période du 03/06/2014 au 30/06/2015 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Premier exercice de la Société qui a confirmé les espérances placées dans cette structure.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 03/06/2014 au 30/06/2015

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 469 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2015. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000		150		150

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Droit de franchise	7 625	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 03/06/2014 au 30/06/2015

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 12 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 8 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 69
Total	4 69

ANNEXE

Exercice du 03/06/2014 au 30/06/2015

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	673
Total	673

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Le 30/10/2015
RUBERT CLEMENT, PRESIDENT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

					30/06/2015
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE Capital social Nbre des actions ordinaires existantes Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes Nbre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droit de souscription					1 500 150
OPERATIONS ET RESULTATS Chiffre d'affaires hors taxes Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Impôts sur les bénéfices Participation des salariés au titre de l'exercice Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Résultat distribué					197 343 70 803 10 519 45 967
RESULTAT PAR ACTION Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions Dividende distribué à chaque action					401.90 306.45
PERSONNEL Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice Montant de la masse salariale de l'exercice Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					1 8 619 740